

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1944)
Heft: 5

Rubrik: Präsidenten-Konferenz : Berichte der Sektionen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

unterscheiden. Die geeigneten Lehrkräfte zu finden müsste selbstverständlich die erste Voraussetzung sein. Ein Vorrecht dürfte aus dem blossen Besuch dieser Schule nicht abgeleitet werden, da immer nur die reine Leistung ausschlaggebend bleiben muss.

Ich weiss, dass gerade bei den ganz Jungen das Verlangen nach einer gründlichen Schulung vorhanden ist. Sie möchten der Unsicherheit und der Auslieferung an die verwirrenden Einflüsse der Kunstpublikationen etwas anderes, Sicheres entgegengestellt wissen. Mit dem gründlichen Rüstzeug dieser Schule mag der Geselle später in die Fremde gehen und mehr profitieren, als wenn er zu früh in den Betrieb einer Grossstadt und ihrer Schnellbleichen gerät.

Der Einwand, eine solche Schule könne nur in einer Stadt mit einem Museum für alte Kunst fruchtbar sein, ist nicht stichhaltig. Ich glaube, dass in unserem Lande, das so reich an Sammlungen und Ausstellungen alter und moderner, in- und ausländischer Kunst ist, unseren jungen Künstlern für den Anfang genügend Anregung geboten wird. Wir dürfen uns auch auf unsere Schweizer Kunst, insbesondere auf die Leistungen auf dem Gebiete der Wandmalerei, die ja gerade auf unserem Boden gewachsen ist, berufen.

Unseren Universitäten, der ETH, unseren Konservatorien und Kunstgewerbeschulen, die seit jeher auch von Ausländern besucht wurden, dürfte sich eine zeitgemässe schweizerische Kunstschule mit Erfolg anschliessen.

Heinrich MÜLLER.

XXIII b

A propos d'une académie.

Pendant mes longues années d'enseignement à l'Ecole des arts et métiers de Zurich, j'eus maintes fois l'occasion de voir les difficultés se dressant devant les jeunes gens voulant se vouer aux beaux-arts. Intentionnellement, je n'effleurerai ici que le cas le plus fréquent, celui du futur peintre. Pour le sculpteur le problème est analogue, s'il ne peut faire un apprentissage dans l'atelier d'un maître.

Quelle voie s'ouvre à un jeune homme doué, voulant devenir peintre ? La plus proche et la plus courue est pour lui la fréquentation d'une école des arts et métiers car il aura l'occasion d'y exercer une activité artistique tout en apprenant le métier d'artiste-décorateur, qui sera la base de son existence en attendant d'atteindre un but plus éloigné. Après un stage obligatoire dans les classes de préparation, il pourra, s'il est suffisamment doué, entrer après avoir subi un examen, dans la classe des arts graphiques, suivant en cela l'idée fausse, mais généralement répandue, que le métier de graveur le rapprochera le plus de la carrière artistique. Par crainte de l'insécurité financière d'une activité purement artistique, l'afflux de jeunes gens voulant plus tard se vouer à la peinture est toujours très grand dans cette branche, offrant de bonnes possibilités de gain. Si l'élève n'y trouve pas satisfaction et qu'il ait toujours l'intention de devenir peintre, il devra, après un apprentissage de quatre ans, tout recommencer dès le début. Avec le temps il s'apercevra que les deux professions, celle de graveur et celle de peintre, ont à leur base des notions différentes, ne se confondant pas et que, dans l'une comme dans l'autre, il ne résultera quelque chose de bon qu'en s'y adonnant complètement et exclusivement. Là non plus on ne peut servir deux maîtres. Et la preuve est ainsi faite que c'est une erreur de croire que les arts graphiques peuvent servir de mangeoire à la peinture. Pour satisfaire leur ardent désir, les jeunes gens font alors de la peinture en autodidactes et doivent bientôt constater que leur formation de dessinateurs n'y suffit pas, car elle n'avait naturellement pas eu une place suffisante dans leur apprentissage. A quoi viennent s'ajouter les soucis du pain quotidien et ils sont obligés d'utiliser péniblement l'acquis, directement opposé à ce qui reste à acquérir, pour durement gagner les heures d'étude de la peinture. Le résultat est un éparpillement des forces et malgré de grands efforts, ni l'une ni l'autre des tâches ne peut conduire à un résultat satisfaisant. Nous n'oublions pas que nombre de nos meilleurs artistes ne sont parvenus à leur maîtrise qu'après de grands détours mais n'importe quel autre métier nous paraît offrir de meilleures bases à l'étude de la peinture qu'un apprentissage des arts graphiques.

Si nous avions une école suisse d'art, le futur peintre pourrait y entrer, après un stage obligatoire dans une classe de préparation d'une école des arts et métiers. L'admission serait subordonnée à un examen et le temps des études fixé. L'élève insuffisamment doué aurait la faculté de se retourner vers la profession d'artiste-

décorateur, mais l'exploitation d'une profession honorable à titre de mangeoire seulement, et la superficialité qu'elle implique seraient supprimées. Les parents soucieux de l'avenir de leur fils auraient la garantie d'une formation sérieuse et approfondie et le jeune homme ne serait pas, sans préparation suffisante, à la merci d'une profession n'étant pas à sa taille. Les maîtres des écoles des arts et métiers seraient libérés du dilemme de savoir s'ils doivent former des décorateurs ou des artistes. La profession d'artiste obtiendrait par l'existence d'une bonne école la considération et le prestige qu'elle mérite. Les jeunes disciples des beaux-arts seraient, comme chaque artisan, soumis à un régime; ils ne se sentiraient plus des danseurs de corde qu'ils ne veulent pas être. L'abus de l'exposition prématurée serait éliminé, comme aussi le danger de se croire d'emblée un génie, d'être « découvert » tel par la critique, et par elle poussé à un forçage démesuré. Ce qui ne signifie pas que les possibilités de gain seraient meilleures qu'elles ne le sont aujourd'hui; le succès devra malgré tout être obtenu par l'effort. Les « outsiders » continueraient dans la voie de l'autodidaxie et seraient pour les esprits timorés une garantie contre la crainte d'un nivellement provoqué par l'existence d'une école.

Une telle école ne devrait pas être trop grande afin que le contact personnel entre corps enseignant et élèves puisse y être maintenu, comme dans un atelier d'apprentissage (maîtres et compagnons).

Un enseignement approfondi du dessin établi sur un large base devrait constituer le centre de cette école dont les élèves pourraient, comme d'une plaque tournante, être répartis suivant leurs aptitudes et leurs progrès, dans des classes où leur serait enseignées la manutention des divers matériaux et les diverses techniques, comme l'eau-forte, la lithographie, la fresque, la mosaïque, le vitrail, la sculpture, sans oublier en plus l'histoire de l'art. Par l'enseignement complet des activités artisanales, si peu connues et exercées aujourd'hui, une nouvelle voie serait parcourue en art, ce qui aurait comme conséquence d'engager les élèves à grandir, à s'appliquer à leur labeur et à ne pas se satisfaire d'une esquisse même géniale. L'organisation et l'entretien d'ateliers, comme l'étaient les anciennes fonderies, différencierait aussi notre école suisse des habituelles écoles étrangères. Il s'agirait naturellement en premier lieu de trouver les maîtres voulus. La simple fréquentation de cette école ne devrait pas procurer un droit de priorité mais seule la qualité de la production serait déterminante.

Je sais que de très jeunes individus appellent de leurs vœux un enseignement approfondi. Ils désirent voir quelque chose d'autre et de plus sûr s'opposer à l'influence désastreuse des publications artistiques. Muni du solide bagage obtenu dans cette école, le jeune compagnon pourra ensuite se rendre à l'étranger, dont il retirera plus d'avantages que s'il est jeté trop tôt dans le mouvement et l'activité de la grande ville.

L'argument que cette école ne saurait être efficace que dans une ville possédant un musée d'art ancien, ne tient pas. Je crois que notre pays, si riche en collections et en expositions d'art ancien et moderne, suisse et étranger, peut offrir pour le début assez de possibilités à nos jeunes artistes. Nous pouvons aussi faire état de l'art suisse, spécialement dans le domaine de la peinture murale qui précisément s'est développée chez nous.

Une école d'art, suisse et moderne, pourrait avec succès se ranger aux côtés de nos universités, notre école polytechnique fédérale et nos conservatoires.

(Trad. A. D.).

Heinrich MÜLLER.

Präsidenten-Konferenz Berichte der Sektionen.

Sektion Luzern. Richtigstellung. Im Sektionsbericht der Sektion Luzern wird darauf hingewiesen, dass die Sektion die Neuordnung der Weihnachtsausstellung an Hand genommen habe. Es könnte dies zu Missverständnissen Anlass geben und wir sind gerne bereit zu erklären, dass die Durchführung der Weihnachts-Ausstellung, der Kunstgesellschaft Luzern anvertraut war. Da dieselbe Mieterin des Kunstmuseums ist, hat diese Gesellschaft immer die Entscheidung darüber, ob eine Ausstellung im Kunstmuseum Luzern durchgeführt werden kann. Das gilt auch für die Ausstellung unserer Sektion im Juni dieses Jahres, welche ebenfalls von der K. G. L. budgetiert und beschlossen werden musste.

A. W. DUSS.